

Le cimetière

Cette période de Toussaint, où beaucoup vont se recueillir sur les tombes de leurs proches, donne l'occasion de s'intéresser à l'histoire du cimetière de Bouée.

C'est depuis 1854 que le cimetière est dans son emplacement actuel. Auparavant, il était autour de l'église. Plus loin encore dans l'Histoire, les inhumations se faisaient dans l'église elle-même. Jusqu'en 1684, tous les morts, y compris les étrangers de passage, y étaient enterrés. Il dut être très difficile de faire accepter aux habitants d'inhumer leurs morts en dehors du sanctuaire, car pendant deux années, les sépultures dans le cimetière sont très rares. Mais, en 1686, il y eut une telle mortalité (82 décès), qu'il fallut bien se résoudre à creuser des tombes à l'extérieur et les inhumations dans le cimetière devinrent la règle. Pendant quelques décennies, on continua bien d'enterrer quelques personnes dans l'église, mais en petit nombre. Les autorités étaient de plus en plus attentives aux problèmes sanitaires et finirent par l'interdire.

La translation du cimetière depuis le pourtour de l'église jusqu'à son emplacement actuel ne se fit pas sans difficultés. Le projet fut évoqué pour la première fois en novembre 1849 par le conseil municipal, présidé par le maire Pierre Viaud (deuxième du nom). Le terrain envisagé pour le nouveau cimetière, un triangle à la jonction de la nouvelle route de Savenay passant par le Châtelier et de l'ancien chemin de Savenay qui longeait la propriété de la Rochetannerie, appartenait à la commune. C'était un de ces *vagues*, si nombreux sous l'Ancien Régime et qui ont été mis en culture au cours du XIX^e siècle. En l'occurrence, la plus grande partie du terrain avait été annexée en 1826 par le propriétaire du champ voisin, Claude Cottineau, de Nantes. Sur le reste, il y avait une mare qui servait d'abreuvoir aux bestiaux de la Violière. Il fallut toute une procédure pour contraindre Cottineau à restituer ce que son fermier avait enclos illégalement.



La croix du cimetière porte la date 1854. A l'arrière, la chapelle de la famille de Joseph Maugendre, maire de Bouée de 1881 à 1897.

Les miasmes de putréfaction s'exhalent des corps inhumés dans le cimetière actuel situé au milieu des maisons du Bourg de Bouée et y répandent une odeur infecte et pestilentielle, des scènes d'horreur que je m'abstiens de signaler y ont eu lieu au grand scandale de la population alarmée et effrayée. Il fallut encore plus d'un an pour venir à bout de toutes les difficultés.

Le mur de clôture du cimetière fut édifié par un maçon de la Chapelle-Launay, Jean Desmars, qui avait remporté l'adjudication. La réception des travaux se fit le 25 juillet 1854. Le nouveau cimetière et la croix de pierre placée en son centre furent bénis par le curé de la paroisse, Pierre Bonnet, le 8 octobre, « en présence d'un grand concours de fidèles ». La première inhumation eut lieu le 26 novembre.

Le cimetière renferme quelques tombes intéressantes du point de vue archéologique et historique et qu'il est nécessaire de sauvegarder. On y a aussi édifié, en 1921, le monument aux morts de la guerre 1914-1918. Enfin, pour faire face à l'évolution de la population, le cimetière a été agrandi en 1989.